



L'automne arrive, avec ses journées plus courtes et plus froides. L'hiver approche rapidement. Que doit-on donc faire pour son jardin en automne ? Le préparer pour l'hiver bien entendu !

Planter, repiquer, transplanter

L'automne est la saison idéale pour transplanter les arbres et repiquer les plantes car elles ont encore le temps de s'adapter à un nouvel endroit et de former de nouvelles racines. L'automne est la saison idéale pour planter des roses, par exemple, avant les premières gelées.

Planter des bulbes

Vous pouvez également planter des bulbes en automne pour que leurs fleurs germent de terre avec l'arrivée du printemps et viennent colorer votre jardin. L'orientation est cruciale pour que ces hérauts du printemps puissent fleurir magnifiquement.

Les bulbes doivent être plantés dans la terre à une profondeur d'environ deux ou trois fois leur taille.

Couper les plantes vivaces herbacées, arbustes et buissons

Lorsque les arbustes jaunissent, leurs tiges se courbent vers le sol ou commencent à flétrir, il est temps de les couper. En effet, les plantes commencent à ramener la sève vers leurs propres racines. Si elles ne sont pas coupées, elles risquent de dépérir.

Les arbustes et les buissons peuvent être coupés à environ un quart de leur taille.

Tailler les haies

Il convient de tailler les haies une dernière fois en automne pour éviter qu'elles ne pourrissent avec l'accumulation d'humidité. Débarrassez également les haies des feuilles d'arbres tombées sans quoi elles respireront mal, ne pourront pas absorber la lumière du jour et risqueront de pourrir.

Entretenir la pelouse

En hiver, la pluie, le froid et le manque de soleil dégradent la pelouse. C'est pour cette raison qu'elle a besoin d'être bichonnée avant que les grands froids n'arrivent. Lorsque les feuilles tombent en automne, elles doivent être régulièrement **ratissées de la pelouse**. Si vous les laissez, la pelouse manquera de lumière, ce qui favorisera la formation de parcelles sèches marron et également de mousse.

Tondez votre gazon pour la dernière fois vers le début du mois de novembre.

Pensez à la boîte à idée installée devant la mairie !!!

Si vous avez des encombrants merci de retenir les dates ci-dessous et de ne pas déposer vos déchets près des conteneurs poubelles ménagères.

<p>COLLECTE ENCOMBRANTS</p> <p><i>Jeudi 27 octobre 2016</i> <i>Jeudi 24 novembre 2016</i></p>		<p>COLLECTE DECHETS VERTS</p> <p><i>Mardi 25 octobre 2016</i> <i>Mardi 22 novembre 2016</i></p>
---	---	---

Inscription en mairie au plus tard 48h avant.

Travaux des Commissions et du Conseil municipal

Conseil municipal :

Les comptes rendus sont téléchargeables sur le site de la mairie www.monferran-saves.fr

Travaux du conseil :

➤ **Travaux de voirie 2016**

Comme chaque année, la mairie fait réaliser à l'automne des travaux de réfection, d'élargissement et de renforcement des routes. Les travaux concernent le chemin du pied, le chemin du Choucou, la route de Beau Soleil, le chemin de la Tuilerie et la route de Garbic. Le conseil municipal a décidé d'investir 37 500 € HT pour ces aménagements et a retenu l'entreprise Aressy de l'Isle-Jourdain à l'issue d'une consultation publique. Les travaux ont lieu en octobre. Prudence à proximité des travaux, levez le pied !

Retrouvez les zones de travaux et les dates de chantier sur www.monferran-saves.fr

➤ **Projet urbain de réaménagement du bourg**

Le conseil municipal a fait de l'accessibilité des lieux publics une des priorités du mandat : Monferran-Savès est l'une des premières communes du Gers à avoir déposé un Agenda d'accessibilité (Ad'ap) et à en avoir mené des actions : mise en accessibilité l'école et des sanitaires publics l'an passé et mise aux normes de la salle des fêtes cette année. Dans ce cadre, l'équipe municipale a élaboré avec le cabinet Jean & Perez un projet de sécurisation des RD 39 et 257 et de mise en accessibilité du centre bourg qui assure les continuités école – Thuyas – commerces – cœur de village. L'objectif est de mettre en valeur le centre bourg et de lui rendre sa vocation d'espace partagé et d'ouverture aux piétons.

École et enfance jeunesse



Restauration et services au plus près des territoires
Service Restauration :

Depuis le 01 Août 2016 nous travaillons avec la société Ansamble. Nous souhaitons la bienvenue au nouveau Chef Gérant Monsieur Bert Lionel. Nous avons fait le choix de passer à 4 composants au menu pour travailler des produits de qualités avec des producteurs locaux.

Durant l'année différents repas à thème seront proposés à vos enfants. Depuis la rentrée scolaire nous servons des écoles du secteur d'Auch et au 03 Octobre, est venu s'ajouter l'école d'Auradé.

Le chef et l'équipe de la cuisine centrale ont à mettre en œuvre un cahier des charges précis : "Aujourd'hui 70% à 80% des légumes servis au quotidien sont frais, lavé, épluché et travaillé en cuisine centrale, des viandes label et des desserts fait maison..."

Des menus avec entrée, plat, dessert ou bien plat, fromage et dessert sont servis aux enfants. C'est une réussite les enfants ont adhéré à cette formule de Menu.

Vous pouvez retrouver les menus sur notre site www.monferran-saves.fr

Pour toutes questions concernant la cantine vous pouvez prendre un rendez-vous auprès de la Conseillère Municipale délégation cantine : Madame Barrau Sandrine au 06/34/58/22/93

Ecole :

Afin d'établir des prévisions d'effectifs pour la rentrée 2017/2018, les parents des enfants nés en 2014 (des communes de Monferran-Savès, Marestaing ou Clermont-Savès) qui souhaitent les scolariser à l'école primaire de Monferran doivent très rapidement contacter la Directrice de l'école Mme Denise Avezac au 05 62 07 83 45 ou à l'adresse électronique ecole.monferran-saves@wanadoo.fr et donner le nom, prénom date de naissance et commune d'origine de l'enfant.

Il en va de même pour les nouveaux arrivants sur l'une de ces communes (quand c'est prévisible).

La Direction Départementale des Services Académiques demande ces prévisions d'effectifs pour la mi-novembre. Merci.

Vie sociale et culturelle



Comité des fêtes

Un grand merci aux bénévoles du Comité de Fêtes pour leur implication et l'organisation de la fête locale qui fut un succès et un agréable moment de partages et de convivialité. Rendez-vous est pris pour l'année

prochaine.

➤ Assemblée Générale

L'assemblée Générale du comité a eu lieu le 4 novembre 2016 à 21h à la salle d'activités de l'école.

Si vous voulez rejoindre l'équipe et donner quelques idées... n'hésitez pas ! Les Bénévoles seront toujours les bienvenus. !

➤ Marché de Noël

Le Comité des Fêtes organise le 27 Novembre 2016 le marché de Noël. Cette année les exposants se retrouveront dans le gymnase du Foyer de Vie « Les Thuyas » face à l'Ecole. Toute la journée, de 9 h à 18 h, crêpes, vin chaud et châtaignes grillées vous seront proposés. Le Père Noël nous fera l'honneur de sa visite, à 14h et 16h.

A midi un repas vous sera proposé au prix de 10 € :

- Soupe de Potiron
- Bœuf Bourguignon
- Pommes vapeur
- Crêpes

Vous pourrez participer à une tombola gratuite.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter Madame Céline Touron au 06/84/23/90/71



Musique – Atelier chant

La Chorale Atelier Chant de Monferran-Savès a repris ses activités le mardi 13/09/2016 à 20 h 30.

Nous invitons tous ceux qui aiment chanter à rejoindre notre chorale. Les voix d'hommes sont particulièrement bienvenues. Une première séance d'essai est offerte à tout amateur.

La chorale propose un programme varié (chants du monde, variétés, gospel, classique)

Elle participera au concert d'Amnesty Internationale le 10/12/2016 à l'Isle-Jourdain sur le thème des Droits Humains, en compagnie de la chorale

« Chants Traditionnels » de Monferran-Savès.
 Elle proposera un concert le 4/03/2017 au profit des Restos du Cœur.
 Nous vous donnons rendez-vous pour ces concerts. Venez nombreux.

La présidente Annie LABORDE
 pour nous contacter 06.72.48.72.11
 annielaborde32@orange.fr



Le Comité des Amis de La Belote

Le comité des amis de la belote vous communique que suite à la réunion du 30 septembre 2016, trois membres du bureau, le Président, le Vice-président et un membre actif, habitants de la commune ont décidé de démissionner de leur poste pour des raisons de santé et d'âge. En conséquence, il est nécessaire de renouveler au minimum ces trois membres, faute de quoi le Comité des Amis de la Belote sera dissout. Nous faisons appel des bénévoles volontaires et désireux de faire perdurer cette association. Si vous êtes motivé, merci de contacter Monsieur Georges LAMOTHE au 05/81/67/08/01.

Informations diverses

Recensement citoyen

Cette démarche est obligatoire pour tous les jeunes gens, filles et garçons, de nationalité française ayant atteint l'âge de 16 ans, doivent se présenter en mairie les personnes nées entre le 1^{er} octobre 2000 et le 30 septembre 2001.

Mois de naissance	Date limite de recensement en mairie
Nés en octobre, novembre, décembre 2000	31 mars 2017
Nés en janvier, février, mars 2001	30 juin 2017
Nés en avril, mai, juin 2001	30 septembre 2017
Nés en juillet, août, septembre 2001	31 décembre 2017

La présence du jeune et la présentation du livret de famille et d'un justificatif de domicile sont nécessaires à cette démarche

Recensement de la Population



Le recensement de la population aura lieu dans notre commune du 19 janvier au 18 février 2017.
 Nous sommes à la recherche de deux agents recenseurs pour effectuer ce recensement. N'hésitez pas à vous présenter à la Mairie, le plus rapidement possible, si vous êtes intéressé(e) et si vous avez une bonne connaissance de la Commune et de ses habitants.

Préfecture : Service de Délivrance des Titres

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 13 h 30 à 16 h 30
 Permis de conduire : 0562614389 – pref-permisdeconfuire@gers.pref.gouv.fr
 Carte grise : 0562614398 – cartesgrises@gers.pref.gouv.fr
 Carte de séjour : 0562614409 – etrangers@gers.pref.gouv.fr
 CNI et Passeport : 0562614408 – cni-passeport@gers.pref.gouv.fr



Notre superette VIVAL change de propriétaire à partir du 1^{er} novembre 2016.
 Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux propriétaires Monsieur PATRY Vincent et Madame LOPES Ingrid ainsi qu'à leurs enfants. Nous souhaitons également une bonne route à Carole CASTERA qui a tenu le magasin pendant un peu plus de 10 ans. Merci pour toutes ces années de services et au plaisir de te croiser dans les rues de Monferran-Savès !!!

Eclairage Public

L'éclairage public du Village, Garbic et Saint-Aguets est désormais coupé de minuit à 5 h du matin, conformément aux préconisations du Grenelle de l'environnement et de la loi du 3 août 2009.

L'objectif est de limiter les nuisances lumineuses et la consommation d'électricité.

Cependant, rassurez-vous les études nationales ne montrent, à ce jour, pas d'impact sur la sécurité routière ni sur les cambriolages.

Sécurité Routière

A partir du 20 novembre 2016, le port de gants de motocyclisme certifiés CE devient obligatoire pour les conducteurs et passagers qui circulent à motocyclette sous peine de verbalisation. Cette mesure concerne également les tricycles et quadricycles à moteur, ainsi que les cyclomoteurs.

Pour plus d'informations connectez-vous sur www.securite-routiere.gouv.fr

Etat civil : naissances, mariages, baptêmes civils...

Ils ont dit oui ! :

Le 04 juin 2016

Jean-Yves COLONGES et Lisa NAGEL

Le 18 juin 2016

Richard RUIZ et Emilie PEIRATS

Le 09 juillet 2016

Cédric FAURÉ et Jessica MAU

Le 16 juillet 2016

Romain LOUPSANS et Maryline ALEM

Le 14 octobre 2016

Jean-Luc LASPORTES et Marie-France SANS.

Bienvenus :

Réphaël SCHMIDT né le 13 juin 2016, **Louis** SENAC né le 25 juillet 2016 et **Abigaïl** PHILIPPE née le 10 août 2016

Ils nous ont quittés :

Moïse LAPORTE le 31 mai 2016

Eloi CLAVET le 13 juin 2016

Hermine SANS épouse BOUSSES le 03 octobre 2016

Bon anniversaire à nos Aînés et Aînées nés en Juillet, Août, Septembre, Octobre.

Les Rendez-vous du Conseil Municipal et des Monferranais



Cérémonie du 11 novembre 1918 :

Vous êtes tous chaleureusement invités par le Conseil municipal à assister à la cérémonie commémorative du 11 novembre 1918 qui aura lieu le

Vendredi 11 novembre 2016

à 11 heures à Garbic

à 11 heures 30 à Monferran-Savès

Un verre de l'amitié vous sera offert dans la salle d'activité de l'Ecole en clôture de la cérémonie.